



Vol d'une plainte dans un commissariat

Par **Coeurenfleur**, le **25/04/2016** à **19:00**

Bonjour Monsieur,

Pourriez vous me dire la finalité de ces 36 appels ?

Merci

Par **alain38**, le **26/04/2016** à **07:10**

Bonjour Coeurenfleur,

Ces 36 appels anonymes ont été émis par un indicateur PJ infiltré dans le Gofast de Bessame interpellé le 20/06/2012 par la PJ Grenoble. Les enquêteurs avaient prévu de présenter un portable trouvé dans un véhicule intercepté à un juge d'instruction gérant ce dossier. Ces 36 appels en direction d'un policier "bien habillé" obligeaient le juge à me poser quelques questions par le biais d'une mise en examen avec les autres dealers (sauf l'infiltré dissimulé dans la procédure) avec un mandat de dépôt (pour éviter toute concertation imaginaire), une interdiction d'exercer, voire une révocation. La première GAV aurait été gérée par les policiers manipulateurs ou leurs habituels complices. Cela correspond à une fabrication de preuves (illégal) par un infiltré (non OPJ) illégal et rémunéré pour "services rendus" .

Merci pour votre intérêt et votre question.

Par **Coeurenfleur**, le **26/04/2016** à **13:35**

Merci pour votre réponse

Et quant est il de ce fameux plan qui n'a pas fonctionné ???

Et pourquoi et comment la plainte aurait été volée, et le vol dissimulé ???

Par **alain38**, le **26/04/2016** à **13:57**

Bonjour,

Vous est-il possible de poser vos questions à la suite de mon problème juridique exposé le 21

avril ?

Ceci pour une meilleure compréhension de l'exposé sans passer par votre post ouvert hier.

Merci de votre intérêt grandissant.

Cordialement

Par **janus2fr**, le **27/04/2016** à **16:18**

Bonjour Coeurenfleur,

Comme le précise alain38, il vous faut poursuivre sur le même sujet et non en ouvrir un nouveau. Je ferme...